

## Promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons

**L**es filles réussissent mieux que les garçons sur le plan scolaire, en termes de durée moyenne des études, de niveau moyen de diplômes, de taux de réussite aux examens. Malgré cela, elles demeurent encore peu présentes dans les filières les plus prestigieuses et les plus porteuses d'emplois.

Dans l'enseignement supérieur, les filles sont surreprésentées dans les filières littéraires, les filières professionnelles des services, les IUFM et les écoles paramédicales et sociales. Les garçons le sont dans les filières scientifiques et industrielles, notamment dans les IUT et les écoles d'ingénieurs.

Pourtant, l'Union européenne fait de l'égalité entre hommes et femmes un de ses axes majeurs en matière de politique de l'emploi au sein des états membres. Des fonds structurels sont mobilisés pour financer des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes aussi bien au niveau national que régional. Les enjeux prioritaires de ces politiques sont :

- l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons
- la sensibilisation des acteurs et actrices du système éducatif aux questions de l'égalité filles / garçons
- la promotion d'une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes.

En Auvergne, les données régionales mettent en évidence, à la fois de grandes distorsions dans les parcours de formation choisis par les filles et les garçons, et une légère évolution dans le sens d'un rééquilibrage entre 2001 et 2006.

L'académie de Clermont-Ferrand s'attache à promouvoir une politique globale d'égalité entre les hommes et les femmes, du premier degré à l'enseignement supérieur, de la formation initiale à la formation tout au long de la vie.

Cet engagement implique un travail en direction des jeunes, élèves et étudiants, mais également des parents, de l'ensemble de la communauté éducative, des branches professionnelles et des entreprises, afin que l'information délivrée sur les filières de formation et les métiers encourage filles et garçons à suivre de nouveaux parcours.

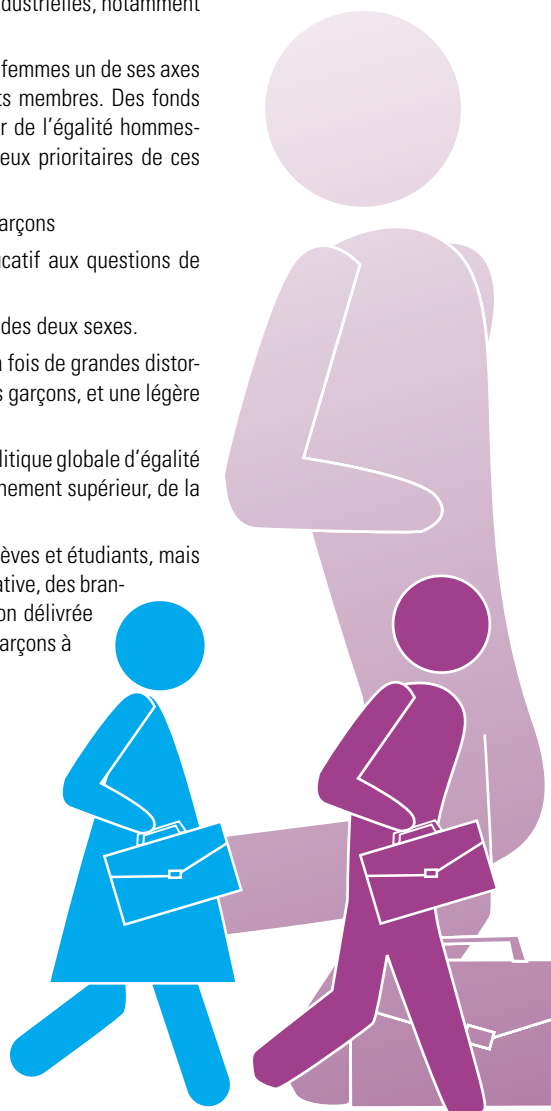
**Gérard Besson**

Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand  
Chancelier des universités



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

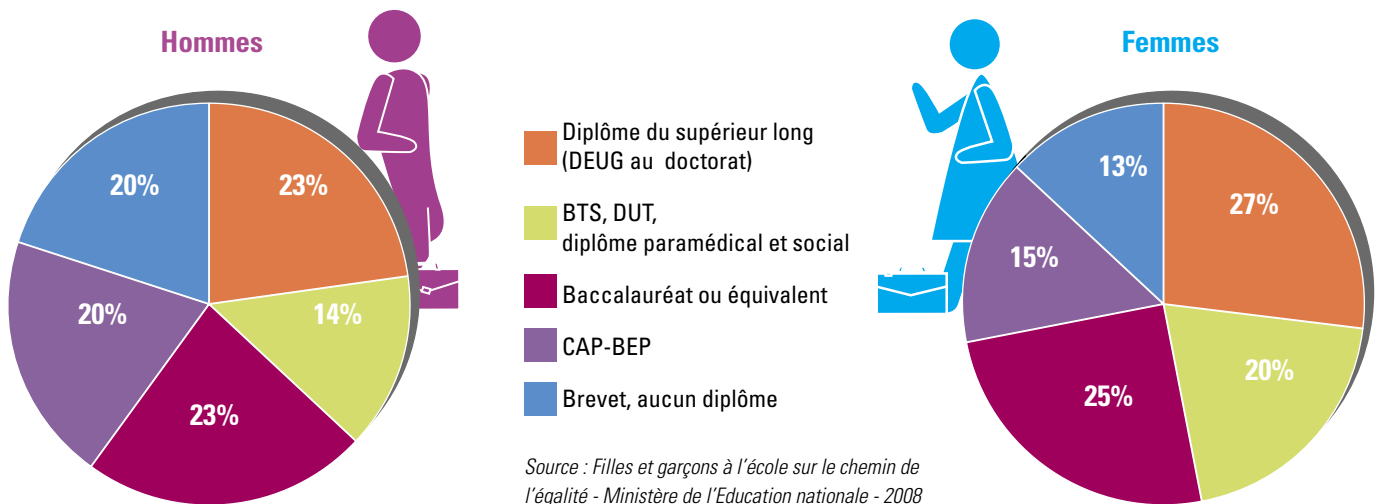




# Sortir du

« L'année 2008-2009 devra marquer  
et techniques du baccalauréat, pro

■ A la sortie du système éducatif, les femmes et les hommes ne sont pas titulaires des mêmes diplômes et les femmes sont plus diplômées...

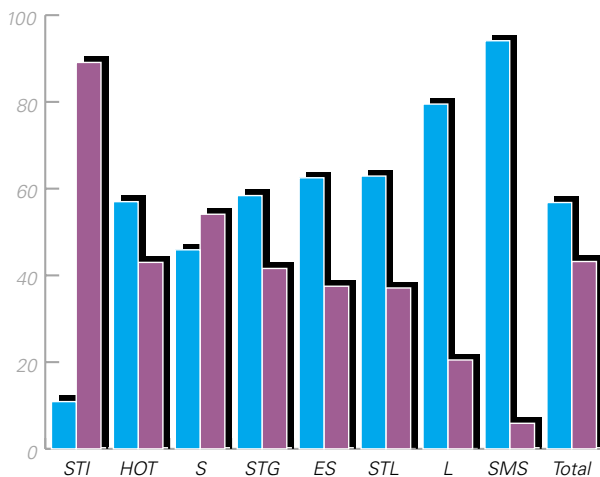


## Répartition filles / garçons dans les séries de bac

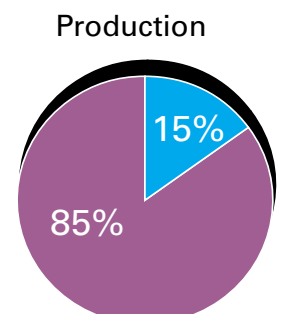
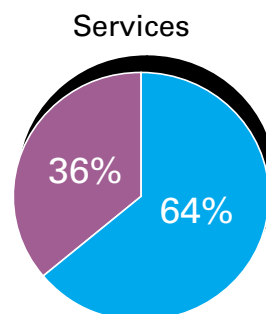
Classes de terminales publiques et privées  
Rentrée 2007 - Académie de Clermont-Ferrand

## Répartition filles / garçons en 1<sup>ère</sup> année de BTS

Classes publiques et privées  
Rentrée 2007 - Académie de Clermont-Ferrand



Source : Infocentre - Rectorat



# déterminisme sexué

une avancée significative pour la parité filles-garçons dans les séries scientifiques  
« vue pour 2010 » (circulaire de rentrée, Bulletin officiel de l'Éducation nationale - 10 avril 2008)

« Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la

compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte ». Cet article 121-1 du code de l'Éducation reprend l'article 5 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

Malgré quelques signes d'évolution favorable, filles et garçons continuent à se conformer d'abord dans leur orientation, puis dans leur choix de métier, à ce qui est reconnu comme leur domaine respectif de compétence dans

les schémas socio-professionnels : 80% de filles en filière littéraire, 95% dans la série médico-sociale que les garçons délaissent. Dans le domaine de la production, les filières sont quasi exclusivement masculines.

C'est à l'école, et dès le plus jeune âge, que s'apprend l'égalité entre les sexes. L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et d'autres modèles de comportement

se construisent. Basée sur le respect de l'autre sexe, cette éducation à l'égalité, partie intégrante de l'éducation civique, implique notamment la prévention des comportements et violences sexistes.

## Exemples d'action

Pour susciter des vocations industrielles chez les filles, le lycée Paul Constans de Montluçon accueille une classe de seconde égalité des chances avec option initiation aux sciences de l'ingénieur. Les élèves ont une marraine, femme cadre d'une entreprise industrielle du bassin de Montluçon.

Les élèves effectuent un stage dans l'entreprise de leur marraine et établissent un projet devant déboucher sur une réalisation en fin d'année.

Le lycée René Descartes de Cournon travaille sur les représentations et mise à jour des stéréotypes grâce à la pièce de théâtre « le complexe de l'artichaut » présentée par l'Athra et Compagnie.

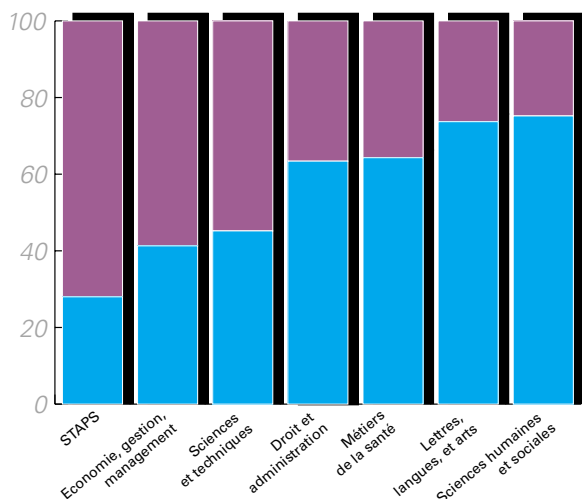
D'autre part, une séance de deux heures par demi-groupe classe animée par le Mouvement français pour le planning familial et des personnels du lycée (enseignants, CPE) permet de repérer et déconstruire les stéréotypes de genre, d'en chercher les causes et les conséquences et d'aborder les relations sociales hommes-femmes.

Le collège Pierre Galéry de Masiac aborde la question lors de la préparation aux élections des délégués de classes.



## Répartition filles / garçons en 1<sup>ère</sup> année de licence

Académie de Clermont-Ferrand



Source : universités d'Auvergne et Blaise Pascal

## Témoignage



Sur l'utilisation de « Léa et Thomas », un outil de sensibilisation des élèves... et des enseignants :

« Je suis conseiller d'orientation psychologue, et je souhaitais ouvrir les perspectives et les voies de formation des filles comme des garçons, au-delà des stéréotypes habituels, pour des élèves de 3<sup>e</sup>. Pour des jeunes de 14-15 ans, le choix des filières relève souvent d'une vision prototypique du métier des parents : on voit encore nombre de filles qui disent souhaiter « faire coiffeuse » et les garçons « faire mécanicien »

J'ai utilisé l'exposition au moment des conseils de classe, pour sensibiliser aussi les enseignants, les représentants de parents et des élèves.

En classe de 3<sup>e</sup> découverte professionnelle 3 heures, j'ai travaillé le questionnaire avec les élèves. Les filles s'autocensurent davantage, en excluant d'emblée pour elles-mêmes certains métiers, certaines formations, certaines options. Les garçons sont plus conscients des stéréotypes qui leur sont favorables, et les justifient « parce qu'ils sont des hommes ».

C'est intéressant de travailler sur ces représentations, y compris avec les enseignants qui « naturellement » proposent aux filles les métiers et formations du social, de la santé, du service. »

Mateu Llas Ribes, conseiller d'orientation psychologue à Issoire

# Les ressources

## Des concours et des prix pour encourager la mixité

**Une convention-cadre** signée le 14 octobre 2008 pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif, entre le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, la préfecture de la région Auvergne, le Conseil régional, la direction régionale de l'Agriculture et la délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

**Un réseau de partenaires** locaux, nationaux et européens coordonnés par la mission égalité mixité du service académique d'information et d'orientation (SAIO)  
04 73 99 35 91 - Ce.Saio@ac-clermont.fr  
[http://saio.ac-clermont.fr/websaio/site/orientation/egalite/egalite\\_accueil.php](http://saio.ac-clermont.fr/websaio/site/orientation/egalite/egalite_accueil.php)

## Des outils pédagogiques

- Expositions, DVD, vidéos et CD-ROM
- Fonds documentaire sur la mixité et l'égalité entre hommes et femmes et la problématique du genre dans le système éducatif

## Des manifestations

- Séminaire « Egalité et mixité dans le système éducatif »  
14 octobre 2008,  
CRDP d'Auvergne (Clermont-Ferrand)
- Festival « Courts de Sciences » :  
filles-garçons, l'influence des médias  
20 novembre 2008  
Salle Georges Conchon (Clermont-Ferrand)
- « Il ou Elle ? façons de penser »,  
cycle de conférences-débats  
octobre 2008 - avril 2009  
Maison des sciences de l'Homme (Clermont-Ferrand)
- Salon de la découverte professionnelle  
27 novembre 2008  
Maison des sports (Clermont-Ferrand)

## Des sites à consulter

- **Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche** - Dispositifs interministériels Egalité des filles et des garçons.  
<http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html#l-education-a-l-egalite-a-l-ecole>
- **Ministère du Travail, espace femmes-égalité**  
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite/>
- **ChloroFil**, espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français  
<http://www.chlorofil.fr/insertion.html>
- **L'égalité entre les hommes et les femmes dans la politique européenne**  
[http://egalitedeschances.racine.fr/frontblocks\\_racine/default.asp](http://egalitedeschances.racine.fr/frontblocks_racine/default.asp)  
<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/s02310.htm>
- **Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité** :  
<http://www.auvergne.pref.gouv.fr/femmes/index.php>
- **Centre régional de documentation pédagogique d'Auvergne** (base documentaire en ligne des médiathèques) <http://crdp.ac-clermont.fr/>
- **ONISEP Auvergne** :  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep-reso.fr](http://www.onisep-reso.fr) (site dédié aux équipes éducatives)
- **Lexique pour la féminisation des noms de métiers**  
<http://atilf.atilf.fr/gsouvay/scripts/feminin.exe>
- **Association française des femmes diplômées des universités** : <http://www.affdu.fr>
- **Associations femmes et mathématiques et femmes et sciences** : site commun « Elles en Sciences »  
<http://www.elles-en-sciences.org>  
Un site pour les filles où les garçons sont les bienvenus pour connaître les métiers des sciences et des techniques. Vous y trouverez des informations passionnantes et vous pourrez entrer en contact avec des professionnelles des sciences et de l'ingénierie.

■ «Les Olympes de la parole», concours proposé par l'Association française des femmes diplômées des universités. Il incite les élèves (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) à réfléchir sur la place de chacun(e) à l'école puis dans la société.

Sujet du concours 2008-2009 : « En relatant des moments de vie, d'égalité et/ou d'inégalité entre filles et garçons, femmes et hommes, puisés dans votre quotidien, vous préciserez les changements que l'Europe peut apporter en matière d'égalité. »

■ **Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin** : concours organisé par la CAPEB (petites entreprises du bâtiment), ouvert aux élèves de 3<sup>e</sup> dans le cadre de l'enseignement de la découverte professionnelle.

■ **Prix de la vocation scientifique et technique des filles** organisé par le ministère en charge de la Parité ; récompense chaque année 650 élèves de terminale issues de toutes les académies ; chaque lauréate reçoit une dotation de 1 000 euros.

■ **Prix Irène Joliot Curie**  
Quatre mentions attribuées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les femmes en sciences et technologies :

- « Femme scientifique de l'année » récompense une femme ayant apporté une contribution personnelle remarquable dans le domaine de la recherche publique ou privée
- « Jeune femme scientifique » met en valeur et encourage une jeune femme qui se distingue par un parcours et une activité exemplaires.
- « Parcours femme entreprise » distingue le parcours particulièrement réussi d'une femme en entreprise.
- « Mentorat » récompense une personne physique ou morale, une association par exemple, qui a aidé une ou plusieurs jeunes femmes dans leur cursus de chercheuses ou le début de leur carrière scientifique.

Le prix est doté de 40 000 euros.

## Pour aller plus loin

Citations extraites du dossier d'actualité n°37 de l'INRP « Genre et éducation » (Hélène Marguerite septembre 2008) [www.inrp.fr/vst](http://www.inrp.fr/vst)

■ *Au fil de la scolarité et dès les premiers paliers d'orientation, les trajectoires scolaires des garçons et des filles se différencient. Dans le système éducatif français officiellement mixte, « une mixité équilibrée est davantage l'exception que la règle ».*  
(Marie Duru-Bellat - 2005).

■ *Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les métiers de service à la personne et dans des emplois peu qualifiés, parfois précaires, souvent à temps partiel.* (Méron, Okba & Viney, 2006)

■ *Sous le terme d'éducation, se mêlent savoirs intellectuels et apprentissages sociaux. Implicitement ou non, la société utilise l'école comme vecteur des représentations et discours dominants. Elle y attribue les places et les espaces de chacun dans le cadre de la formation, esquissant chez les jeunes générations une « ligne de genre » qui risque bien de se perpétuer à l'âge adulte.* (Marry, 2004)

■ *La vie professionnelle actuelle valide toujours les stéréotypes de sexes les plus traditionnels. « Aux femmes toutes les transpositions professionnelles des activités dévolues à l'épouse-mère et l'assistance aux tâches nobles remplies par les cadres mâles dominants (secrétariat, comptabilité). Aux hommes, tous les métiers industriels (à l'exclusion du textile) ».* (Baudelot & Establet, 2007).